

SAVE THE DATE

COLLOQUE INTERNATIONAL

SÉPARATION PARENTALE

Modèles interdisciplinaires de
protection des enfants et
d'accompagnement dans le
cadre de séparations
parentales

30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2026
HES-SO VALAIS, SIERRE

2020-2026 : 6 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DU MODÈLE DE CONSENSUS PARENTAL EN ROMANDIE.

Inspiré des modèles de Dinant et de Cochem, le modèle du Consensus Parental a pour but d'amener les parents qui se séparent ou divorcent à trouver des solutions amiables répondant aux besoins des enfants et prévenir les effets néfastes des conflits. Favorisant une collaboration interdisciplinaire entre autorités, avocat-e-s, intervenant-e-s en protection, médiateurs-trices et psychologues/psychothérapeutes, il permet d'accompagner les transitions familiales et de protéger les enfants. Initié comme projet pilote dans le Bas-Valais, le modèle se déploie progressivement dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Un rapport du Conseil fédéral publié en juin 2025 recommande le développement de ce type de modèles d'intervention.

OBJECTIFS

- Revenir sur les pratiques innovantes du modèle
- Présenter des expériences de collaborations interdisciplinaires conduites en Suisse romande et alémanique, en Belgique et en France
- Soutenir une réflexion au croisement de différentes professions œuvrant au bien-être des enfants et des familles

Conçu comme un moment d'approfondissement et de réflexion, l'événement débutera par une conférence ouverte au public (30 septembre en fin d'après-midi) et se poursuivra par une journée de travail (1er octobre). Un moment d'échange de pratiques entre professionnel-le-s intéressé-e-s par ces modèles d'intervention est prévu.

L'interdisciplinarité étant au cœur du modèle, ce colloque est organisé par le Service cantonal de la jeunesse du Valais et le SSI Suisse, en partenariat avec la CRA de l'UNIGE, le GEMME et l'OLEJ afin de croiser les expertises du monde judiciaire et de la protection de l'enfant.